

Je suis persuadé qu'on n'évoluera pas d'ici la fin de ce mandat mais c'est un enjeu sur lequel on aura passé du temps à se dire depuis 2008 que l'on aurait dû faire quelque chose et on ne l'aura pas fait.

M. BOISSIER.- (*Seynod*) Les difficultés que vient de soulever Thierry BILLET mettent en évidence un manque d'ambition de nos statuts en matière de développement durable où seulement deux compétences, « eau » et « déchets », ont été transférées.

Le 26 mars 2009, en Conseil privé de l'Agglomération, j'avais proposé précisément d'élargir le champ de compétence du projet politique du mandat en se dotant d'une charte d'écologie urbaine. Les lois du Grenelle 1 et 2 ont conforté depuis les obligations des collectivités.

La Commission Environnement travaille sur les deux compétences transférées mais elle devrait également être porteuse de projets communautaires transversaux, je pense notamment à la protection des espaces naturels, la sauvegarde de la biodiversité de notre territoire, la téléphonie mobile, toutes les communes travaillent sur ces sujets, sur l'affichage publicitaire etc. On échange bien dans nos commissions mais on échange simplement, on n'est pas force de proposition, il n'y a pas vraiment de lien.

Tel est ce que j'avais à vous proposer ce soir.

M. RIGAUT.- Il y a beaucoup de travail en la matière, je le reconnais.

M. DUPERTHUY.- (*Annecy*) La commune d'Annecy se dote d'un centre horticole ultramoderne BBC, ce qui se fait de mieux aujourd'hui, je trouve dommage qu'il n'y ait pas eu de réflexion globale sur l'ensemble de l'agglomération. A mon avis, il y avait des moyens de mutualisation qui pouvaient être importants en termes financiers et y compris en termes de rejets de gaz à effet de serre. Des communes achètent des plans qui viennent de loin alors qu'il y aurait la possibilité d'avoir des plans locaux.

Ce n'est pas fermé, je pense que l'on peut encore revenir sur la question, en tout cas je l'espère, et que ce soit un bâtiment suffisamment modulable pour qu'il puisse demain intégrer une réflexion plus globale sur l'agglomération.

M. RIGAUT.- Il y a plusieurs sujets, beaucoup de choses pourraient être du fait intercommunal, c'est l'histoire qui s'écrit progressivement.